



**Dimanche 16 Juin 2024**  
**Top Départ : 10h30**

# Raid des familles

## RÈGLEMENT

Le « Raid des familles » est une épreuve ludique qui se pratique par équipe de 3 minimum (dont obligatoirement 1 adulte + 1 enfant (entre 7 ans et 12 ans) et jusqu'à 4 participants. Au cours de cette « Aventure en Tribus », vous allez devoir vous rendre sur différentes étapes, au travers du Parc Heller et du stade Georges Suant.

**Une taille minimum pour les jeunes enfants sera requise pour certains ateliers**

A chacune de ces étapes, une ou plusieurs épreuves vous sont imposées.

**Le trajet entre chaque étape devra être fait à pied.** Les équipes utilisant un autre moyen de déplacement seront disqualifiées.

**L'accessibilité des familles au DEFI STADIUM situé sur le stade Georges Suant se fera à partir de 11h30.**

**Votre objectif est de participer à un maximum d'étapes, dans le temps qui vous est imparti.** Si vous n'êtes pas en mesure de « boucler » toutes les étapes, pas de panique, venez profiter des ateliers en accès libre le samedi entre 10h et 19h et le dimanche entre 14h et 18h !!

### **A) Inscriptions**

INSCRIPTIONS **en ligne uniquement jusqu'au 15 Juin 16h** sur [www.ville-antony.fr](http://www.ville-antony.fr)

RENSEIGNEMENTS auprès de la Direction des Sports ☎ 01.40.96.71.80 / 72.67 ✉ [sport@ville-antony.fr](mailto:sport@ville-antony.fr)

ENGAGEMENT : les droits d'engagement fixés par la délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2023 sont de 17,50 Euros par équipe.

Le règlement des droits d'engagement se fait **uniquement par paiement bancaire sécurisé** via le site d'inscription de notre prestataire.

**Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation quel qu'en soit le motif (erreur d'inscription, empêchement pour raison médicale, d'indisponibilité, etc..).**

### **B) Accueil des équipes et remise des dossards**

L'accueil des équipes et la remise des dossards se feront **à 10h00, sur le terrain de sport gazonné le plus proche du Château** dans le parc Heller.

Au moment de l'accueil, chaque équipe récupérera son dossard et sa feuille de route.

### **C) Les étapes**

**Le nom de la première étape qui vous sera imposée, est joint à votre feuille de route. C'est cette étape qu'il vous faudra obligatoirement effectuer en premier. Vous poursuivrez ensuite, dans l'ordre qui vous conviendra.**

## **D) Les épreuves**

A votre arrivée sur chaque épreuve, **l'équipe devra être au complet avant de remettre sa feuille au responsable d'étape.**

Le responsable conservera ce document durant l'épreuve et vous le remettra à votre départ, en validant votre performance par un cachet.

Le responsable de l'étape vous expliquera le déroulement et le règlement de l'épreuve : Respectez ses recommandations...

**Attention** : La feuille de route est un document précieux. Elle est la preuve de votre passage sur les étapes et le témoin officiel de vos résultats. Elle vous sera bien entendu demandée à l'arrivée, aussi **ne la perdez pas** et vérifiez toujours que vous quittez les étapes avec votre feuille et non celle d'une autre équipe. Vous risqueriez de perdre beaucoup de temps.

Vous pouvez gérer votre « Raid des familles » comme vous le souhaitez, c'est à dire effectuer les étapes dans l'ordre qui vous convient, en vous adaptant, par exemple, à l'affluence sur les étapes.

## **E) Le matériel**

**Liste du matériel à prévoir par équipe :**

⇒ 1 petit sac à dos

⇒ **Une réserve d'eau chacun** (quantité à adapter en fonction des conditions climatiques)

⇒ 1 téléphone portable

En cas d'urgence l'accueil de l'Hôtel de Ville est à votre disposition au 01.40.96.71.00



**Le parc ne dispose pas de vestiaires**

## **F) Pendant la course**

**Toute personne inscrite au « Raid des Familles » s'engage à respecter le code de la route, le règlement et les décisions du jury.**

## **G) L'arrivée**

**Vous devrez impérativement être de retour à 13h30.**

Pour signaler votre arrivée, **il vous faudra remettre votre feuille de route** aux organisateurs présents sur place.

Au -delà de cet horaire, vous ne pourrez pas participer au tirage au sort.

Rentrez à l'heure ! *Mieux vaut calculer votre temps avant d'effectuer votre dernière étape ...*

## **H) Postes de secours, sanitaires et douches**

Tout au long de ce parcours aventure, seront mis à votre disposition :

- ⇒ Un stand accueil (près du Kiosque dans le parc)
- ⇒ Un poste de secours (près du Kiosque dans le parc)
- ⇒ Des toilettes (parc Heller et stade Georges Suant)
- ⇒ Des douches (stade Georges Suant)

## **I) Classements et résultats**

Le Raid des Familles n'est pas une compétition sportive. Elle est basée sur la découverte d'un certain nombre d'activités. Aussi, tous les équipages ayant participé et qui auront remis leur feuille de route dans le temps imparti auront la possibilité d'être récompensés.

En effet, 2 tirages au sort seront organisés **le dimanche 16 juin à 13h45 au Stade Georges Suant**, pour permettre aux équipes qui ont réalisé 10 étapes et plus d'une part et aux équipes qui ont réalisé 9 étapes et moins d'autre part de repartir avec un lot si la chance leur sourit.

**Attention : tout équipage non-présent durant la remise des prix ne pourra prétendre à l'obtention de ses lots.**

---

La Municipalité vous souhaite une excellente journée et vous  
donne rendez-vous  
le dimanche 16 juin à 13h45  
pour la remise des Prix